

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS SUD GATINE

RAPPORT D ACTIVITES

2011



1 Rue des carrières Moreau
79420 SAINT LIN
Tél 05 49 63 25 73

Texte réglementaire

Article L 5211-.39 du code général des collectivités territoriales

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport d'activité retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement .

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Epci sont entendus.

Le Président de l'Epci peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'Epci.

SOMMAIRE

présentation générale du territoire intercommunal

le périmètre géographique	page 4
les communes membres et la population	
les chiffres clés	page 5
les compétences	
les moyens de la structure	page 6

l'intercommunalité au cœur de l'action locale

les orientations politiques de la mandature 2008-2014	page 8
les évènements de l'année	
les activités fonctionnelles	page 9
l'analyse financière de la communauté	page 13

l'intercommunalité au service du territoire

axe 1 - le développement économique	
l'accueil des entreprises	page 19
l'aménagement de l'espace	page 21
la voirie	
axe 2 - l'enfant	
la rénovation des bâtiments d'intérêt communautaire	page 24
les bâtiments d'intérêt pluri-communal	page 27
le fonctionnement des écoles	page 28
le transport scolaire	page 29
l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires	page 30
la garderie périscolaire	page 34
le mercredi loisirs	page 37
la halte garderie	page 39
Le Ram	Page 42
la garde à horaires décalés	page 45
la politique du logement	page 46
la politique d'aide sociale	page 47
axe 3 - l'environnement	
l'élimination et valorisation des déchets ménagers	Page 50
la promotion touristique	page 51
le jardin Val de Flore	Page 51

ANNEXES

Balance générale du budget – dépenses et recettes
Présentation agrégée des budgets

Présentation générale du territoire intercommunal

Périmètre géographique : *le canton de Mazières en Gâtine*

31/12/1993 : Création de l'Epci avec toutes les communes sauf Vouhé , les Groseillers, St lin

1996 : Extension du périmètre à Vouhé et les Groseillers

2002 : Extension du périmètre à St lin



Les communes membres et population municipale 2009

Beaulieu sous Parthenay	657
La Boissière en Gâtine	234
Clavé	330
Les Groseillers	73
Mazières en Gâtine	970
St Georges de Noigné	702
St Lin	370
St Marc la lande	362
St Pardoux	1540
Soutiers	255
Verruyes	908
Vouhé	369

Les chiffres clés

population municipale totale (*source insee*) et densité de population

1990	1999	2006	2007	2008	2009
6 230	6 343	6 586	6 631	6707	6770

20 668 hectares soit 206.68 km²
soit une densité de **30.53 hab / km²**

comparaison : (source ADCF)

la superficie moyenne d'une communauté rurale = 200 km²

densité moyenne d'une communauté rurale = 50 hab /km²

densité moyenne d'une communauté périurbaine = 100 hab /km²

les compétences

compétences obligatoires :

- développement économique
- aménagement de l'espace
- élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés
- voirie d'intérêt communautaire

compétences optionnelles :

- politique du logement
- protection et mise en valeur de l'environnement
- développement et aménagement sportif de l'espace communautaire
- équipement d'enseignement

compétences facultatives :

- action sociale
- équipement à caractère pluri-communal
- tourisme
- communication
- technologies de l'information et de la communication
- mise à disposition de matériels
- création de zones de développement de l'Eolien ZDE

les moyens de la structure

❖ moyens humains

la communauté compte **34 agents en activité au 31.12.2011** soit 22.60 ETP
soit 25 fonctionnaires , 8 non titulaires dont 2 remplaçants et 1 autre agent (cae)

grades		titulaire ou stagiaire				non titulaire				
cadres d'emploi	FILIERE	temps plein	temps partiel	temps non complet	total titulaire ou stagiaire	temps complet	moins 17h30	17h30 à moins de 28h	28 h ou plus	total non-titulaires
attaché principal		1								
adjoint administratif 2è classe		1								
filière technique	3	1	7	11		1				1
ingénieur principal			1							
adjoint technique principal 2è classe		1								
adjoint technique 2è classe		2		6						
adjoint technique 1ère classe				1		1				
filière médico-social								1		1
auxiliaire de puériculture								1		
filière animation	1		6	7		3	2			5
animateur		1								
adjoint territorial animation 1ère classe				2						
adjoint territorial animation 2è classe				4		3	2			
filière sociale			5	5			1			1
agent spécialisé principal 2è cl des écoles maternelles				2						
agent spécialisé 1ère cl des écoles maternelles				3						
éducatrice de jeunes enfants							1			
TOTAL GENERAL EMPLOIS REMUNERES					25					8

Effectif sur emplois non permanent rémunérés au 31/12/2011

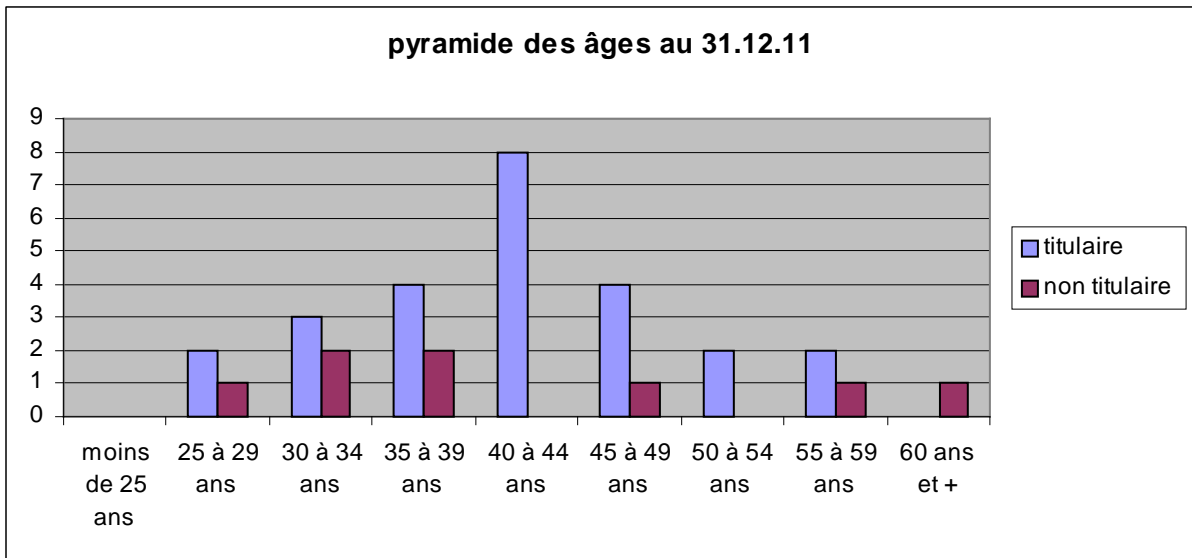
CUI agent administratif d'accueil (24h/sem)	1
---------------------------------------------	----------

Effectif selon les positions statutaires particulières au 31/12/2011 :

en congé parental	1
en disponibilité de droit	1

Effectif originaire d'une autres structure :

Mis à disposition	2
<i>Dont originaires des communes adhérentes</i>	<i>2</i>



❖ moyens matériels

Matériel roulant	Informatique Et communication	Matériel	Locaux
Fourgon	Vidéoprojecteur	Podium	Siège social
Camionnette	6 ENR ecole numérique rurale	Grilles d'exposition	6 écoles publiques
Tondeuse autoportée			Halte randonneur
Débroussailleuse			Pôle sportif
Remorque			Local distribution alimentaire
			Local d'accueil petite enfance et loisirs
			2 ateliers relais
			Serre jardin val de flore
			Trésorerie
			Gendarmerie

L'intercommunalité au cœur de l'action locale

Les orientations politiques de la mandature 2008-2014

AXE 1 - le développement économique

- l'axe routier mazières-st pardoux
- la zone économique de st lin
- les ateliers relais
- la communication
- les rencontres avec les entreprises
- la veille foncière

AXE 2 - l'enfant

- la rénovation des bâtiments scolaires
- le fonctionnement des écoles
- la halte garderie

AXE 3 - l'environnement

- prise en compte sur tous les projets
- l'exemplarité de la communauté

Les évènements de l'année 2011

- réception travaux d'extension et accessibilité handicapé à l'école de St Marc la lande
- réception construction 2 ateliers relais sur Mazières en gâtine
- étude ZA la croix des vignes sur St Pardoux
- achèvement étude diagnostic intercommunal
- mise en œuvre de la nouvelle compétence « élaboration d'un Plui »
- poursuite de l'étude construction caserne gendarmerie
- lancement opération construction accueil périscolaire , préau et rénovation sanitaires école de Verruyes
- report du projet maison des services
- élaboration du document unique prévention des risques professionnels
- achat d'un véhicule utilitaire
- élaboration d'un règlement intérieur du personnel et hygiène et sécurité

Les activités fonctionnelles

1. Les assemblées

❑ Le conseil communautaire

Composé de 30 membres en exercice, il s'est réuni 6 fois en 2011.
Le conseil débat et vote les délibérations et le budget en séance publique.

❑ Le bureau communautaire

Ses 14 membres sont élus par le conseil communautaire . Il comprend le président, ses 4 vice-présidents et les maires des communes . Il s'est réuni 7 fois.
Il examine les projets de délibération avant leur présentation en conseil et reçoit occasionnellement les partenaires de la communauté qui souhaitent exposer devant les élus les problématiques du territoire.

❑ Les commissions thématiques

Economie et aménagement de l'espace : Paul MOREAU, vice-président

Ecole et transport scolaire : Bernard RENOUX, vice-Président

Enfance, actions sociales , logement : Bernard BONNET, vice-président

Voirie , bâtiments communautaires : Eric CATHELINÉAU, vice-président

2. L'activité administrative et juridique

116 délibérations ont été prises en 2011
et 8 marchés publics de maîtrise d'œuvre ou travaux ont été signés.

Le bureau est délégué par le conseil pour passer et autoriser tout marché inférieur à 50 000 € ht

Le Président dispose d'une délégation de décision pour passer toute commande inférieure à 8 000 € ht de dépenses.

La communauté a aussi lancé 5 groupements de commande pour les marchés suivants :

- papier reprographie
- Fuel domestique
- Produits entretien
- travaux d'entretien voirie au Rma
- vérification périodique protection incendie

3. L'activité informatique et communication

Un agent technique TIC est chargé de rendre visible et lisible les actions de la communauté de communes auprès de tous. Un site internet est dédié à cette information ainsi qu'un bulletin intercommunal.

Site internet : communaute@cc-pays-sud-gatine.fr

Il assure également d'autres missions :

Graphisme : conception du bulletin – réalisation tout support de communication

Web : mise à jour du site internet – conseil dans l'élaboration de pages web pour les associations culturelles, sportives et sociales dont le siège est sur l'aire géographique de la communauté.

Achat : étude renouvellement matériel informatique et téléphonie -

Logistique : intervention sur matériel et logiciel selon les dysfonctionnements- sauvegarde données

Soutien logistique aux mairies : vérification et conseil

Bulletin intercommunal

1 à 2 éditions par an selon les thématiques. L'impression et la mise sous pli sont réalisées par une entreprise locale et la distribution par la Poste.

	Nombre exemplaires	Format du document	Coût impression et mise sous pli	Cout de la distribution
Bulletin janvier 2011 n° 18	2900	12 A4	1 846.25	767.43

Bilan financier du service	
Depenses	Recettes
37 489.20	0

4. Activités liées à l'évolution des moyens humains

❑ Hygiène et sécurité

Mise en œuvre d'un document unique de recensement des risques professionnels et des préconisations en matière de sécurité des agents au travail.

La mission du préventeur hygiène et sécurité, employé sur 18 mois a pris fin le 15 décembre 2011. L'opération a été entièrement subventionnée par le FNP

❑ Règlement intérieur

Elaboration d'un règlement intérieur validé en CTP le 30.02.2011 et en CHS le 30.06.2011

Ce document rappelle les règles de discipline fixées par le statut de la FPT ainsi que les garanties qui sont attachées à l'application de ces règles. Il prévoit les règles d'organisation et de vie au travail.

❑ **Arrivée et départ**

Recrutement d'un agent administratif (24h/sem) sous contrat CUI à compter du 15 novembre 2011 pour une durée de 6 mois renouvelable pour assurer l'accueil et l'assistance administrative et comptable au siège social .

Recrutement d'un adjoint d'animation 10h15 /sem pour garderie périscolaire école privée St Pardoux suite à la démission de l'agent précédent qui a été recruté par l'ogec au poste d'aide maternelle.

Recrutement d'un adjoint technique 2^e classe (22h05/sem) suite à la mutation de Mme Melin

Congé de disponibilité de droit pour suivre son conjoint de l'éducatrice jeunes enfants qui a été remplacé par une contractuelle, Nathalie Fraigneau

Congé parental de l'auxiliaire de puériculture pour 1 an renouvelable qui a été remplacée par une contractuelle

❑ **Promotion - avancement de grade – titularisation**

Le conseil a délibéré sur un taux de ratio à 100 % sur tous les grades supérieurs à ceux existants. Ce qui permet au Président de faire bénéficier les agents d'un avancement au grade supérieur dès lors que les conditions sont requises et que les qualités professionnelles de l'agent sont satisfaisantes. Ainsi au 1^{er} mars 2011, 1 agent technique 2^e classe a été nommé au grade d'adjoint technique 1^{er} classe.

11 agents ont bénéficiés d'un avancement d'échelon au cours de l'année 2011.

1 adjoint d'animation à l'école de Clavé a été titularisé à l'issue de son stage au 25.08.2011

❑ **Emploi des travailleurs handicapés**

La communauté remplit les conditions d'emploi (+ 20 ETP) mais n'a pas de poste à pourvoir pour un travailleur handicapé

Elle a versé une contribution au Fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la FPT (FIPHFP) de **3 183.15 €** en 2011.

❑ **Formation**

La communauté met tout en œuvre pour inciter ses agents à suivre des formations de perfectionnement tout au long de la carrière

Nombre de jours dispensées en 2011 :

Catégorie	Dans le cadre de la cotisation au CNFPT	Par autres organismes payant	Total	Nombre d'agents concernés
Cat A	19		19	3
Cat B	3		3	1
Cat C	10	6	16	7
Total jours	32	6	38	11

Coût de formation :

	Montant en euros
CNFPT cotisation obligatoire (1%)	4 760
Autres organismes	100
Frais de déplacement	299

□ **Service intérim**

Afin de pourvoir à des remplacements de personnel ou à un surcroît temporaire de travail , la communauté a recours aux services de l'AICM et du centre de gestion

	2008	2009	2010	2011
aicm	1886 h	1718 h	1218 h	2529 h
Centre de gestion	710.77 h	789.5 h	1933.92 h	881 h
Cout total en €	44 141.77	44 267.5	49 171.92	51 134.06

□ **Emplois de saisonniers**

	2011
Nbre agent	9
Nbre heures	1210.40
Cout en €	17 454

□ **Personnel mis à disposition en 2011**

Agents	Nbre heures	Collectivité d'origine	Montant factures	Observations
Serv technique	6	Mazières	123.04	
Serv technique	131	St pardoux	1 930.32	Dont 31h30 (2010) travaux sur école
Serv ménage	9.10€/sem	St pardoux	4 693.48	Reliquat facture à recevoir
Serv accueil loisirs	107	St pardoux	1 752.66	

□ **Action sociale**

La communauté adhère au Cnas pour l'ensemble de ses agents en activité depuis le 01/01/2007

	2008	2009	2010	2011
Cotisation versée	4 405	5 641	6 400	5 723.20

□ **Absentéisme**

	2008	2009	2010	2011
effectif (Titul + Non Titul)	30	32	36	33
Maladie ordinaire (en jours)	360	303	34	173
Longue maladie				
Accident travail				

Analyse financière de la communauté

1. structure budgétaire

Le budget est voté par nature et par chapitre pour le fonctionnement et par opération à l'investissement.

La communauté gère 5 budgets :

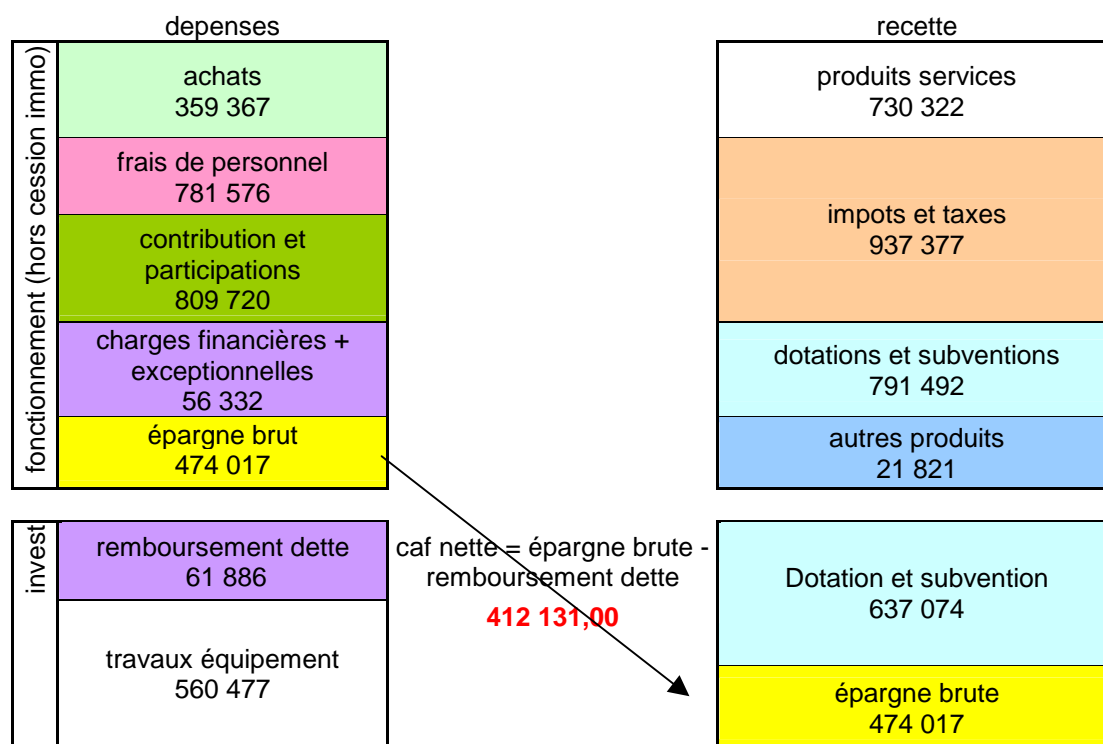
- 1 budget principal
- 4 budgets annexes assujettis à la tva
 - « zae la chabirandière »
 - « atelier relais »
 - « la croix des vignes »
 - « la gerberie »

Afin de permettre de mieux comprendre et analyser les compétences exercées par la collectivité, le service comptabilité applique une gestion analytique des écritures retracées dans ce document par compétence.

Lorsque les frais liés aux bâtiments regroupent diverses compétences , *électricité- eau – combustible- fournitures entretien –maintenance –assurance bâtiment – téléphone* - il est appliqué la règle suivante :

- **bâtiments scolaires :**
service enfance jeunesse garderie 30 %- école 70 %
- **ombrelle : -**
halte garderie 25%- ram 25% - service enfance jeunesse mercredi loisirs 25 %- accueil de loisirs 25%

2. résultats des principales masses financières section par section en 2011



3. présentation agrégée des résultats comptables des 5 budgets

	fonctionnement	investissement
depenses	-2 555 566,52	-1 598 632,41
recettes	2 976 407,12	1 564 778,67
résultat de l'exercice	420 840,60	-33 853,74
report ex antérieurs	-20 575,44	-1 312 355,22
résultat cumulé	400 265,16	-1 346 208,96
restes à réaliser (pour info)	0,00	-18 838,00
résultats budgets agrégés	400 265,16	-1 346 208,96
RESULTAT CONSOLIDE TOUS BUDGETS	-945 943,80	

4. évolution financière de la section de fonctionnement

Coût à l'habitant en euros	2007	2008	2009	2010	2011	comparatif région
nombre hab pris en compte (avec double compte)	6586	6586	6631	6707	6868	
dépenses réelles fonctionnement	270	277	286	300	292	224
recettes réelles fonctionnement	332	351	337	345	361	283
DGF	81	83	85	84	84	61
dépenses de personnel	105	105	112	113	114	67
dépenses d'équipement brut	119	200	162	290	82	83
CAF brute	62	73	52	51	69	60
CAF nette *	51	69	47	46	60	38
<i>* ne tient pas compte de la ligne de trésorerie à rembourser</i>						
en pourcentage %	2007	2008	2009	2010	2011	%
achats et charges externes // charges fonctionnement	18,00%	19,00%	19,00%	19,00%	17,65	21,08
charges de personnel nettes // charges fonctionnt	39,00%	38,00%	38,00%	39,00%	38,94	30,12
charges financières // charges fonctionnement	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	2,6	2,59
subventions versées // charges fonctionnement	5,00%	5,00%	9,00%	4,00%	4,6	10,24
impôts locaux TP/CET // produits fonctionnement	24,00%	25,00%	26,00%	29,00%	37,15	58,93
DGF // produits fonctionnement	24,00%	24,00%	25,00%	24,00%	23,28	21,34
CAF nette // (équipement – capital dette)	43,00%	34,00%	30,00%	16,00%	73,09	46,14

5. Les différents ratios d'analyse financière

- **Ratio charge de la dette :** *annuité dette / recettes réelles de fonctionnement :*

Soit $89\,566 / 2\,481\,120 = 3.61\%$ (collectivité à risque si >25%)

- **Ratio durée de remboursement de la dette :** *capital restant dû au 31/12/N / remboursement annuités année N*

$652\,370 / 89\,566\,€ = 7.28\text{ ans}$

- **ratio par rapport à la CAF =** *encours dette au 31 dec / caf nette*

$652\,370 / 412\,131 = 1.58\text{ ans}$

- **taux moyen de la dette :** *frais financier / encours de la dette au 01/01/N*

$52\,164 / 713\,884 = 7.31\%$

❑ **ratio de rigidité des charges structurelles :**

charge de personnel + contingent+intérêts de dette / produit fonctionnement réel

$(781\,576 + 672\,723 + 23\,703) / 2\,481\,120 = \mathbf{0.61\%}$ (doit être inférieur à 1)

6. la dette

DETTE en euros	2007	2008	2009	2010	2011	comparatif région
encours total de la dette au 31/12/N	410 388	379 672	747 092	713 884	652 370	
annuités des dettes bancaires	100 332	46 086	46 086	55 773	89 566	
Annuités de la dette par habitant	15.23	6.99	6.95	8.36	13,00	27
Encours de la dette par habitant	62.31	57.65	112.66	106.38	95,00	162

ligne de trésorerie

Pour faire l'avance de financement des opérations d'équipement, la communauté a eu recours à une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole .

Montant accordé plafond : 2 000 000 €

Durée validité : 1 an renouvelé en mai 2011

Taux : T4m + 1.25%

Encours au 31/12/11 : 1 265 000 €

Nombre de tirage = 4

Nombre de remboursement = 3

Intérêts payés en 2011 au CRCA : 23 319.72 €

7. analyse de la fiscalité

	2010		2011	
	taux	produit	taux	produit
TAXES MENAGES		0,00		545 381,00
TH			10.35	515 958,00
TFB			0	0
TFNB			2.34	21 087,00
TAXE ADDITIONNELLES FNB				8 336,00
TAXES ENTREPRISES		659 848,00		376 276,00
compensation relais	10.53	659 848,00		
CFE			21.38	213 371,00
CVAE				145 364,00
TASCOM				0
IFER				17 541,00
ATTRIBUTION COMPENSATION		283 907,00		293 098,00
attribution reçue		314 583,00		323 774,00
attribution versée		-30 676,00		-30 676,00
FNGIR à reverser		0,00		-277 538,00
sous-total fiscalité		943 755,00		937 217,00
attribution FDPTP		6 027,78		6 907,63
sous-total fond départemental		6 027,78		6 907,63
compensation de la réforme de la TP		5 295,00		4 747,00
compensation TFNB				
compensation au titre de la TH				48 363,00
sous-total compensation		5 295,00		53 110,00
total produits fiscaux et compensations		955 077,78		997 234,63

❑ **produit fiscal sur les entreprises**

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, **la CET** (cotisation économique territoriale) remplace la TP. Elle est composée de plusieurs taxes :

- la CFE – cotisation foncière des entreprises dont le taux est modulable
- la CVAE- cotisation sur la valeur ajoutée dont le taux est fixé par l'Etat
- l'IFER- imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

La communauté a institué une base minimum de CFE à 1298 € (délibération du 30.09.2010)

❑ **Produit fiscal ménages**

Depuis la suppression de la TP , toute communauté anciennement à taxe professionnelle unique dispose **d'une fiscalité « mixte »** constituée non seulement de la CET sur les entreprises , mais de la part de taxe d' habitation du département , de la part régionale et départementale de la taxe foncière non bâties. Les taux de ces taxes sont modulables

Politique d'abattement sur taxe habitation (délibération du 30.09.2010)

Pour charge de famille 1 et 2 personnes : 15%

Pour charge de famille 3 personnes et + : 20%

❑ **Le FNGIR** (fonds nationale de garantie individuelle des ressources)

Il vient compléter ou équilibrer le dispositif.

8. relations financières avec les communes membres

❑ **l'attribution de compensation**

En fiscalité professionnelle unique, les communes transfèrent à l'Epci des produits fiscaux et éventuellement des charges correspondantes aux compétences transférées à l'Epci . ces transferts de charges **sont neutralisés** budgétairement **par l'attribution de compensation**. C'est donc la différence entre les produits fiscaux et les charges transférées .

Elle est négative pour 11 communes qui reversent à la communauté un total de 323 774 €, à l'exception toutefois de la commune de St Lin qui perçoit une attribution positive de 30 676 €

Soit un total net de 293 098 € en 2011

NOM COMMUNE	ATTRIBUTION DE COMPENSATION POSITIVE	ATTRIBUTION COMPENSATION NEGATIVE
MAZIERES EN GATINE		1 155,00
BEAULIEU S/PARTHENAY		58 811,00
VERRUYES		62 238,00
CLAVE		18 256,00
ST PARDOUX		60 696,00
ST MARC LA LANDE		24 428,00
SOUTIERS		7 888,00
VOUHE		2 415,00
LA BOISSIERE EN GATINE		13 364,00
LA BOISSIERE EN GATINE (régul ⁹)		10 509,00
LES GROSEILLERS		6 952,00
ST GEORGES DE NOISNE		57 062,00
ST LIN	30676	
TOTAL	30676	323 774,00

❑ **Le fond de concours**

L'article L5214-16 du CGCT prévoit qu' *afin de financer le fonctionnement ou la réalisation d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versée entre un EPCI à fiscalité propre et les communes membres après accords concordants à la majorité simple.*

Il a été décidé que pour toute opération de rénovation ou extension sur bâtiments scolaires, les communes participent à hauteur de 15.9% du montant ttc de l'opération.

Concernant la voirie, une participation peut être versée pour réaliser des travaux après accord concordant des parties.

	Fond concours sur école	Fond concours sur voirie
Commune st pardoux	33 836	
Commune st marc la lande	42 016	
Commune la Boissière		5 210
Commune Verruyes		2 730
Commune Beaulieu		4 940
Commune st lin		3 647
Total	75 852	16 527

9. Les échanges humains avec les communes membres

Chaque année, les secrétaires de mairie sont invitées à échanger sur les projets et les actions de la communauté lors d'une journée en présence du comptable du trésor public .

C'est aussi l'occasion d'évoquer les évolutions possibles en matière de collaboration entre la communauté de communes et ses communes membres.

**Axe 1 - Le développement
économique**

L'accueil des entreprises

1. Ateliers-Relais

Achèvement de l'opération « construction de deux ateliers relais » sur la zone de la Chabirandière.

Bilan financier			
Dépenses		Recettes	
Travaux	518 421.34	DDR	155 000.00
Maître d'œuvre	35 134.29	FRIL	60 000.00
SPS	1 764.18	CG PROXIMA	131 000.00
Géomètre	370.00	FEADER	58 287.44
Etude géotechnique	2 194.00	Ministère Intérieur	50 000.00
Frais appel offres	2 319.65	CDC	114 528.82
Divers / Réseaux	8 612.80		
TOTAL HT	568 816.26	TOTAL HT	568 816.26
TOTAL TTC	680 304.25		

Atelier 1 (300 m² atelier + 50 m² bureaux)
Location à partir du 1^{er} mai 2011 – 900 euros HT mensuel

Atelier 2 (250 m² atelier + 50 m² bureaux)
Location à partir du 1^{er} avril 2011 – 750 euros HT mensuel

2. Zone d'activité La croix des Vignes

Etudes en cours :

Etude d'incidence Natura 2000 par EAU MEGA
Dossier Loi Barnier, Loi sur l'eau par PARCOURS
Maîtrise d'œuvre, Permis d'aménager par AZI Infra.

Réalisation en parallèle par la commune de Saint-Pardoux du Plan Local d'Urbanisme communal instaurant un zonage AUX nécessaire à l'accueil d'entreprise.

Lors de l'élaboration de ce document, l'IIBSN, mandaté pour réaliser l'inventaire des zones humides sur les parcelles ouvertes à l'urbanisation de la commune, a conclu à la présence d'une zone humide d'une surface de 1250 m².

Le dossier Loi sur l'eau, au préalable rédigé, devra être revu, et les aménagements du site devront tenir compte de la présence de cette zone humide.

Dépôt de dossier de subvention au titre de la DETR.

3. Zone activité Le Poirier

Située sur la commune de St Pardoux, la partie basse est toujours propriété de la communauté de communes.

Surface à vendre = 3 556 m².

4. Zone activité La gerberie

Installation d'un transformateur électrique pour 27 986.45 €

5. Zone activité La Chabirandière

Transformateur électrique

Etude par la commission économie de l'installation d'un transformateur d'une puissance de 630 KVA (en remplacement de celui de 250 KVA).

Coût estimatif : 34 550 euros HT – déduction de 40 % par GEREDIS

Restant à charge de la CDC : 24 793.08 euros TTC

Le conseil de mettre en suspens dans l'attente d'une demande d'installation d'entreprises

Signalétique entreprises

Installation par la communauté de communes de panneau signalétique en entrée de zone pour les entreprises installées sur La Chabirandière. Coût 1400.83 € subventionné à 80%

6. Cessions réalisés sur le budget principal

Lieu-dit	Cessions	prix
Terrain croix des vignes st pardoux	Smc haut val de sèvre	41 080.00
Terrain pressigny verruyes	2s solar-2ger-mgsol	37 197.00
Terrain le poirier	Commune st pardoux	1 083.95
Terrain le poirier st pardoux	Echange jamoneau	23 918.07
	Total	103 279.02

7. Veille foncière

La communauté a signé une convention avec la Safer pour être informée des transactions foncières du territoire, avec diffusion élargie aux communes.

Coût de la prestation : 902. 41 €

8. Subventions et aides à la création d'entreprises

La communauté **verse une participation financière** à divers organismes afin de faciliter l'installation et la création d'entreprise et la mise en relation

BRDE (<i>bourse régionale désir d'entreprendre</i>)	Pays de gâtine	6 171
Enveloppe prêt d'honneur	Deux-sèvres initiative	635
Adhésion	Club des entrepreneurs	110

Bénéficiaires d'aides à l'installation en 2011

Entreprises	siège social	Activité	CORDEE TPE	FEADER *	BRDE	Fonds Gatine Initiatives
GUICHET Bruno	MAZIERES EN G	Traitement des métaux	15 000	15 000	5 000	8 000
SAUZE David	MAZIERES EN G	Carrosserie			3 000	
ARAM Pascal	St LIN	Reprise entrepr de plasturgie			8 000	
PAILLASSE Romuald	St LIN	Reprise entrepr de plasturgie			2 000	
MARTIN Thierry	St PARDOUX	Garage autos+station	15 000	15 000		
TESTARD Charles	VOUHE	Bar restaurant "La Cabane"	2 138			
DUBUIS Sébastien	BEAULIEU S/ PY	Reprise de la boulangerie				4 000
TOTAL AIDE			32 138	30 000	18 000	12 000

L'aménagement de l'espace

1. Zone de Développement de l'Eolien

La zone pressentie se situe sur la commune de St Georges de Noisné.
Le dossier ZDE a été déposé à la Préfecture en décembre 2011.
En cours d'instruction par la DREAL.

2. Diagnostic intercommunal

Le diagnostic initial a été finalisé en octobre 2011 par le bureau d'études PONANT.
Ce diagnostic est une première phase du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (il sera actualisé pour l'élaboration du PLUi).
Coût de l'étude : 35 933.82 euros TTC – financé à 50 % par le Conseil Général Aide à la décision (17 966.91 euros).

3. Elaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal

Le conseil communautaire a délibéré le 6 juillet 2011 pour accepter d'exercer la compétence « élaboration du PLU intercommunal ».
Modification des statuts par arrêté du 21 novembre 2011.

La voirie

Depuis 2001, La communauté a lancé une politique ambitieuse de rénovation des voies de circulation sur l'ensemble du territoire. Elle a atteint son objectif en rénovant l'ensemble des 218 km de voies d'intérêt communautaire à neuf à fin 2010.

Elle poursuit l'entretien en injectant 70 000 € de crédits par an

1. Travaux annuels d'entretien

Un groupement de commande a été constitué pour 3 ans avec les communes adhérentes

Entreprise attributaire du marché pour l'année 2011 : société RACAUD

Prix unitaire à la tonne : 856.09 € ttc

Bilan quantitatif et financier : **29 tonnes pour 24 826.80 ttc**

2. Travaux annuels de réfection de voirie

Un marché à procédure adaptée MAPA a été contractualisé avec l'entreprise COLAS pour 3 ans .
Ce marché à bons de commande permet d'étaler les travaux en fonction des besoins annuels.

Bilan des travaux réalisés	
Dépenses	recettes
133 868.09 ttc	Fond de concours la boissière = 5 210 net
	Fond de concours st lin = 3 647 net
	Transfert des communes = 69 539
	Transfert régularisation la boissière = 8 354
	Report crédit n-1 = 83 652

3. ouvrage d'art

néant

régularisation des fonds de concours de Verruyes et Beaulieu

Les crédits voirie précédemment consacrés à la réalisation de travaux sur les écoles font l'objet d'une régularisation étalée sur 10 ans à compter de l'exercice 2009.

Verruyes : 27 300 € *soit 2730 € /an*

Beaulieu : 24 400 € *soit 2440 € /an*

Régularisation attribution compensation la Boissière

Suite à une erreur matérielle, la commune s'est engagée à régulariser son transfert de charges sur 3 ans à compter de 2009 soit la somme de 6 464 €

A compter de 2011, la voie mitoyenne avec Allonne /Pamplie a révélé une autre omission ce qui équivaut à un réajustement du transfert de charges de 8354 € (payé en 2011)

L'intercommunalité au service du territoire

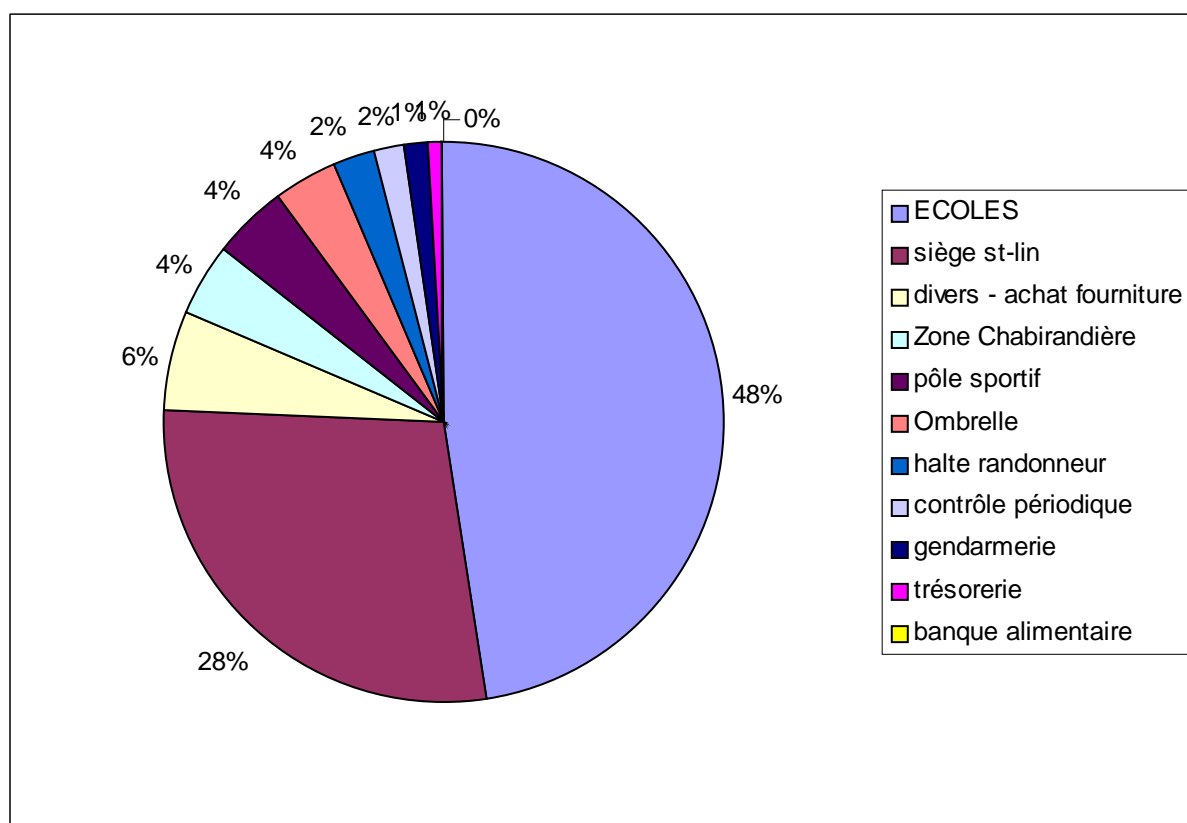
Axe 2 - l'enfant

La rénovation des bâtiments d'intérêt communautaire

1. Le service technique

1 agent est chargé de l'entretien et de la maintenance de l'ensemble des sites communautaires, à savoir les 6 écoles publiques, le pôle sportif, l'Ombrelle, la halte randonneur, la trésorerie, la gendarmerie, le local banque alimentaire, les espaces extérieurs des sites d'activités.

Répartition de son temps de travail :



Le temps « siège social » comprend la réparation de petits matériels pour les écoles.

L'achat d'un véhicule utilitaire léger en juin 2011 a permis de réaliser des économies

	2011	2010
Carburant ivéco	1952,12	2084,66
Carburant kangoo	345,5	
Autre carburant matériel	249,6	
Frais déplacement	4718,22	8088,02
Total	7265,44	10172,68

Bilan de fonctionnement du service	
Depenses	Recettes
35 702.43	

2. Pôle sportif intercommunal

Fréquentation :

Grande salle : 27 h par semaine pour les scolaires et 32 h 30 pour les associations

Dojo : 22 h 30 pour les scolaires et 18 h pour les associations

Le club de Taekwondo a arrêté de faire des cours sur Mazières en Gâtine par manque d'inscription. En revanche, un club de Handball s'est monté et utilise le pôle sportif pour les entraînements et les compétitions.

Bilan de fonctionnement	
Depenses	Recettes *
38 277.05	1 486.40

* participation du Conseil Général pour le collège

3. Travaux sur bâtiments

- école du Chambon : peinture dans une classe, fermeture cage d'escalier, séparation ligne électrique entre classes et cantine
- école Mazières en Gâtine : installation ligne tél + RJ bureau direction primaire, reprise d'une partie de la cour primaire en enrobé, réparation portails, installation porte extérieure pour rangement vélos maternelle
- école Saint-Pardoux : reprise en enrobé entrée de cour, stores vélux pour dortoir, aménagements placards, installation fermes-portes
- école de Verruyes : remplacement robinets
- école Saint-Marc La Lande : raccordement alarme incendie entre tous les bâtiments
- siège Saint-Lin : réalisation du parking
- halte randonneur : nombreuses réparations suite à dégradations

Bilan	
Fonctionnement entretien	15 111.43
Investissement et gros travaux d'entretien	21 877.92

4. Diagnostic accessibilité sur les ERP

Dans le cadre d'un groupement de commandes avec les communes membres de l'EPCI, consultation pour le choix d'un prestataire.

Bureaux d'études retenu : VERITAS

Réalisation des diagnostics et des rapports début 2012.

5. Construction d'une caserne de gendarmerie

Validation de l'Avant Projet Définitif en septembre 2011 et dépôt du permis de construire.

En attente d'accord de financement par les banques pour lancer le Dossier de Consultation auprès des Entreprises (DCE).

Plan financement prévisionnel caserne gendarmerie (phase APD)			
dépenses totales HT		recettes	
terrain + notaire	16 305,48		
géomètre	540,00	Etat (18 % coût plafond)	179 792,00
modif PLU	2 500,00	DETR	200 000,00
études géotechniques	5 970,00	STDIL	50 000,00
maîtrise d'œuvre	87 752,81		
SPS	5 021,25		
contrôle technique	5 681,00	CDC emprunt	1 066 176,21
annonces légales - repro	3 000,00		
travaux	1 101 039,00		
réseaux	15 000,00		
dommage ouvrage (habitations)	8 000,00		
Total HT	1 250 809,54		
Total TTC	1 495 968,21	Total TTC	1 495 968,21

6. Ecole de Saint-Marc La Lande : création d'une salle de motricité, sanitaires, accessibilité

Cette opération était liée à l'extension de l'école publique de Saint-Pardoux (construction hall pour classes maternelles, rénovation sanitaires, mise aux normes accessibilité).

Les travaux à l'école de Saint-Marc se sont achevés en mai 2011.

Rappel du Bilan financier de l'opération globale		
	Dépenses ttc	Subvention et fctva
Ecole de st marc la lande	259 236	
Ecole de St Pardoux	202 018	359 270
Total	461 254	359 270

7. Ecole de Verruyes : construction d'un accueil périscolaire, d'un préau, et rénovation des sanitaires primaires

Maître d'œuvre : AZ ARCHITECTES

Validation de l'APD en avril 2011 et dépôt du permis de construire

Lancement DCE en octobre 2011.

Choix des entreprises en décembre 2011.

Plan de financement prévisionnel :

dépenses HT		recettes	
travaux mazières (jeux ext)	10 740,00		
travaux verruyes	192 085,06	DETR	73 059,00
maîtrise d'œuvre	12 800,00	FEADER	30 689,50
SPS	1 871,25	FRIL	35 000,00
contrôle technique	2 960,00	fonds concours verruyes	41 402,97
procédure marché	380,67		
imprévu - réseaux	1 205,44	CDC	48 310,95
études géotechniques	2 420,00		
démolition préfabriqué	4 000,00		
TOTAL HT	228 462,42	TOTAL HT	228 462,42

Les bâtiments à caractère pluri-communal

La communauté s'emploie à réaliser des économies sur les dépenses énergétiques dans tous les bâtiments dont elle a la gestion .

trésorerie

Depenses	Recettes
776.00	4578.22

Gendarmerie

Depenses	Recettes
3 157.94	10500.00

Gestion parc locatif - 1 logement T3 -

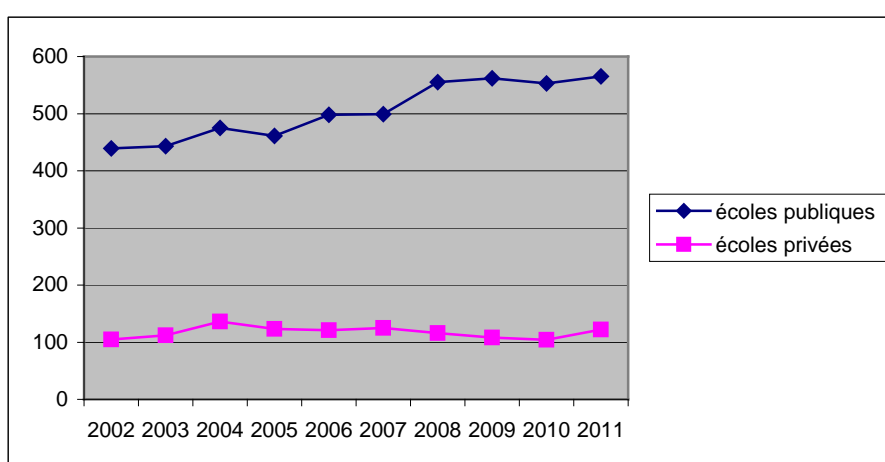
Depenses	Recettes
463.83	3031.20

Le fonctionnement des écoles

La communauté gère 6 écoles publiques et soutient financièrement 2 écoles privées.

1. évolution des effectifs

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
écoles publiques	439	443	475	461	498	499	555	562	553	565
écoles privées	105	112	136	123	121	125	116	108	104	122



2. l'enveloppe pédagogique

La communauté met à disposition des écoles **une enveloppe pédagogique** que chaque école gère en fonction des besoins. Malgré la variation des effectifs, cette enveloppe est maintenue à l'identique chaque année depuis 2005 soit la somme de **61 650 €**

Bilan de fonctionnement école (hors travaux)	
DEPENSES	RECETTES
525 777.16	6 668.41
dont dépenses sur enveloppe pédagogique	

Soit un coût total à l'élève de **917.77 € net**

3. les écoles privées

la communauté a signé un contrat d'association avec les écoles privées du canton, ainsi tous les élèves sont pris en compte dans l'attribution versée (maternelle et élémentaire) . Après renégociation, la communauté applique depuis 2007, le dispositif d'aide calculé ainsi :

- liste détaillée de toutes les dépenses et recettes de fonctionnement des écoles publiques (hors billetterie et transport extra-scolaire) de l'année n-1 avec prise en compte du personnel administratif à raison de 1/5 des salaires de 3 agents

- calcul du cout moyen à l'élève du public avec application d'un plafond à 66 % servant de base au calcul du coût à l'élève dans le privé
- prise en compte des élèves du privé domiciliés dans le canton
- application de la parité avec le public pour les dépenses billetterie et transport extra-scolaire

subvention versée en 2011 aux 2 écoles privées du canton : **71 937.10 €**

le transport scolaire

La communauté de communes est dépendante du Conseil Général pour l'établissement des circuits. Elle agit en gestionnaire secondaire.

Nombre d'enfants utilisant le service du transport scolaire = 310 (en 2010 = 286)

En direction du collège : 199

En direction des écoles maternelles et primaires : 111 (dont 10 en direction de l'école de Verruyes, circuit mis en place en septembre 2011)

	2010/2011	
	tarif CG	tarif cdc
Tous trajets	48	44
Cne sans école	21	21
Rpi chambon		gratuit

Le même tarif s'applique quelque soit le nombre d'enfants d'une même famille

Bilan de fonctionnement	
Depenses	Recettes
13 298.80	11 705.40

L'Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Compétence exercée depuis le 1^{er} janvier 2010.

lieu : l'Ombrelle à St Pardoux

modalités de fonctionnement :

petites vacances scolaires : à la journée

période estivale : à la semaine.

les horaires : 7 h 30 à 18 h 30

★ Du 21 au 25 février 2011

51 enfants inscrits ce qui représente 174 journées enfants.

augmentation de 26 % par rapport à février 2010.

statistiques :

en moyenne, 35 enfants étaient accueillis chaque jour

75 % ressortissant du régime général CAF et 25 % du régime agricole MSA :
augmentation des enfants ressortissants du régime agricole.

26 enfants de moins de 6 ans et 25 enfants de plus de 6 ans

4 % QF 1, 10 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées
par la CAF.

thème « La tête dans les étoiles » : « *Elliot recherche des astronautes pour décoller sur la planète ombrelle* ».

Des grands jeux, des expériences scientifiques, atelier cuisine, sortie cinéma...

★ Du 18 au 22 avril 2011

52 enfants inscrits ce qui représente 169 journées enfants.

augmentation de 26 % par rapport à avril 2010.

statistiques :

en moyenne, 34 enfants étaient accueillis chaque jour

73 % ressortissant du régime général CAF et 27 % du régime agricole MSA

26 enfants de moins de 6 ans et 26 enfants de plus de 6 ans

13 % QF 1, 10 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées
par la CAF.

thème : « La nouvelle version des J.O. » : *Les jeux olympiques comme vous ne les avez jamais vu ; lancer, nager (avec une sortie piscine), courir, bouger et tirer.*

★ Du 4 au 29 juillet 2011

145 enfants inscrits ce qui représente 1 175 journées enfants.

augmentation de 13 %.

De plus, on remarque une augmentation des enfants ressortissants du régime MSA.

statistiques :

en moyenne, 65 enfants étaient accueillis chaque semaine

70 % ressortissant du régime général CAF et 30 % du régime agricole MSA

44 enfants de moins de 6 ans et 101 enfants de plus de 6 ans

13 % QF 1, 10 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées
par la CAF.

1 thème par semaine

- Les supers héros Lu et Dique : « cape » sur l'ombrelle avec une sortie au jardin des histoires à Pougne Hérisson, et des sorties piscine.

- Papi Jacques a dit, « jadis : la vie d'autrefois à la vie d'aujourd'hui avec une sortie au château de St mesmin, et des activités au plan d'eau de Verruyes
- Prendre un bol d'air pur en pleine nature : avec une sortie accrobranche
- Faites du bruit : avec des sorties piscine et le château des énigmes à Pons

Les minis-camps :

- pour les 3 - 5 ans, au camping de Verruyes (jeux nature, veillée..)
- pour les 6 – 8 ans, un camp trappeurs (safari vaches, activités de plein air, veillées...)
- pour les 9 – 14 ans, à Vouneuil sur Vienne (Tir à l'arc, Canoë, Piscine, activités de plein air, jeux, veillées ...)
- pour les 9 – 14 ans, à Lathus, séjour équitation (équitation activités de plein air, baignade...)

★ Du 24 au 28 octobre 2011

C'est la deuxième année qu'un accueil est proposé aux familles à cette période de l'année.

44 enfants inscrits ce qui représente 136 journées enfants.

statistiques :

en moyenne, 27 enfants étaient accueillis chaque jour

68 % ressortissant du régime général CAF et 32 % du régime agricole MSA

14 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans

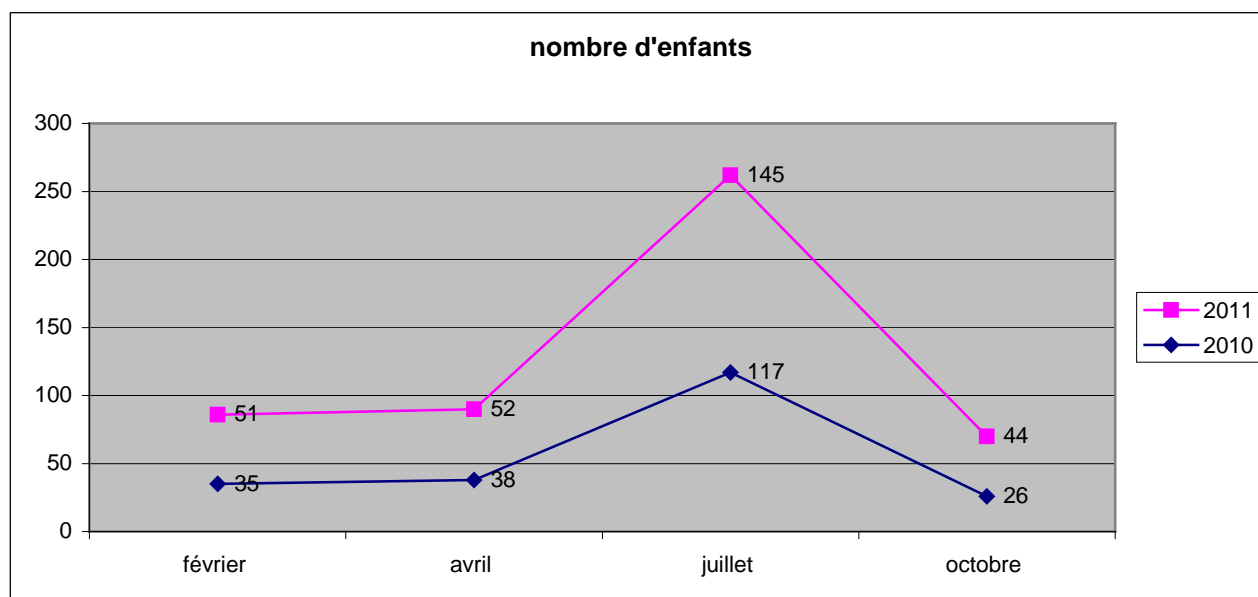
5 % QF 1, 10 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées par la CAF.

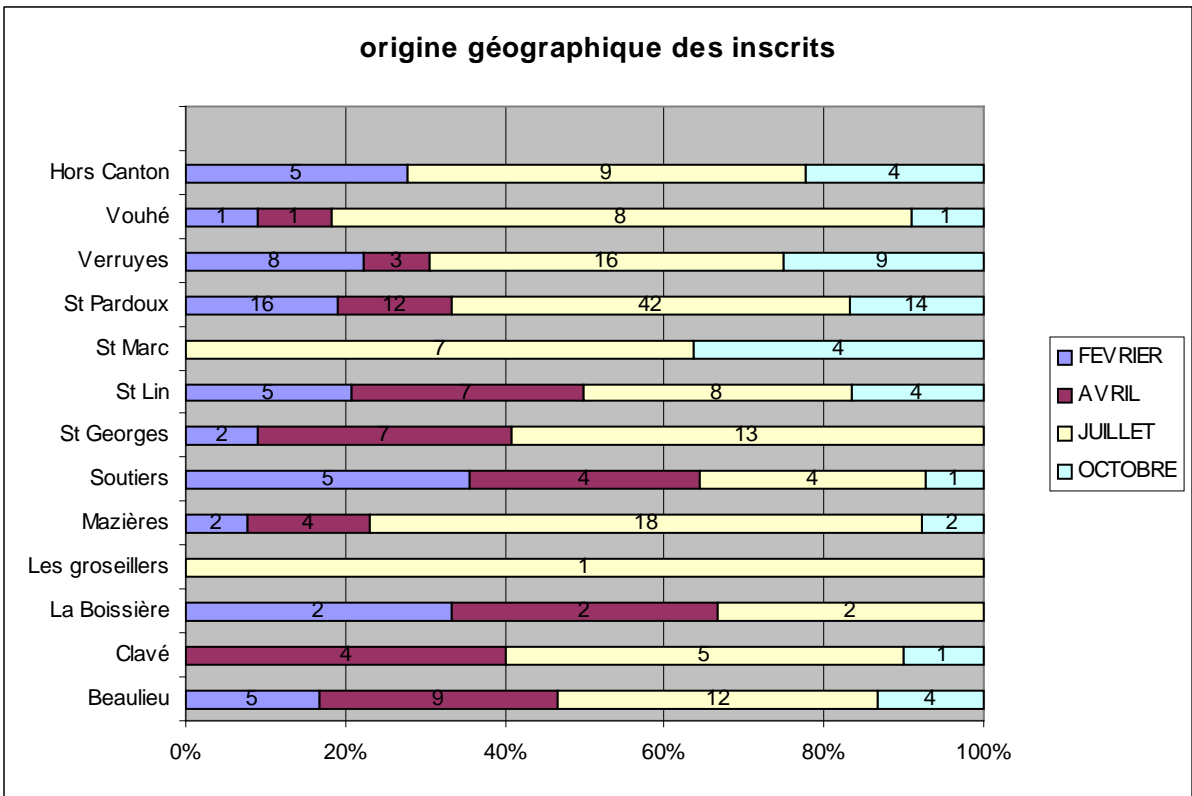
thème : « Des îles, 2 tribus. Paré pour l'aventure »

Explorations des îles, construction de camps, élaboration d'un goûter avec les produits des îles, épreuves sportives, et une sortie à Royal Kid's.

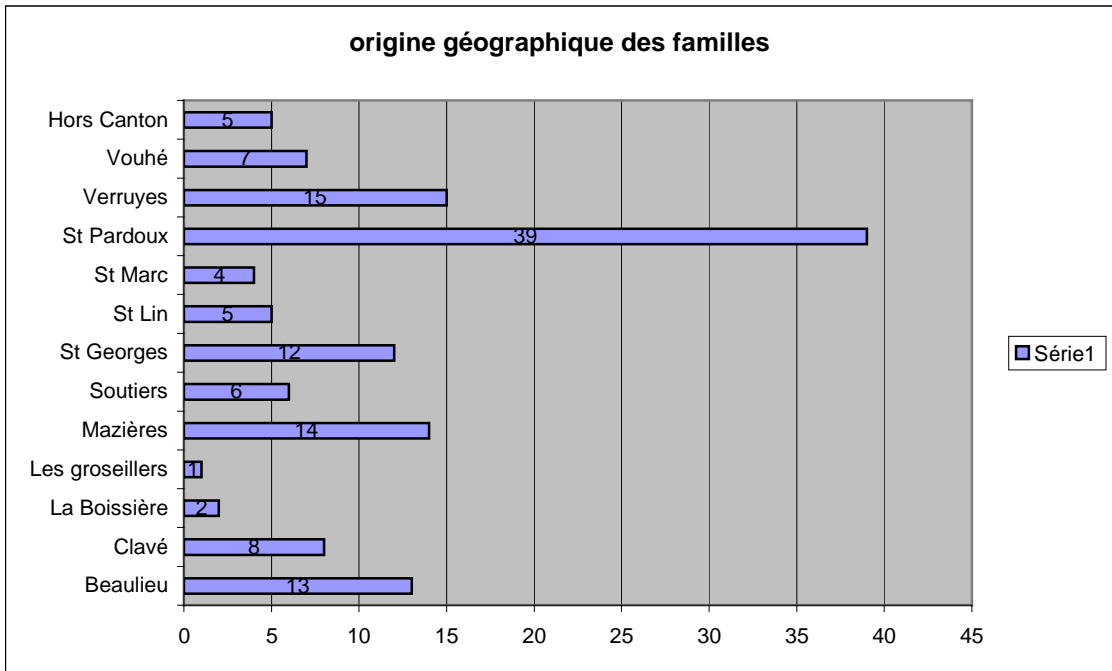
Concernant les petites vacances scolaires, cette année 2011 a été marquée par une **importante augmentation de la fréquentation**, aussi bien en terme de nombre d'enfants que de journées/enfants. (+ **27 % pour les 3 périodes**). L'accueil de loisirs étant ouvert la première semaine des vacances scolaires (et fermé la deuxième), les inscriptions sont ainsi regroupées sur une seule période. Et pour **la période estivale**, cette augmentation est également vérifiée (**+13 %**).

La composition des familles : pour cette année 2011, 131 familles ont fréquenté l'accueil de loisirs, soit 197 enfants ; dont 11 % de familles monoparentales.





→ Les enfants hors canton proviennent des communes d'Allonne, d'Azay sur Thouet, Cours (enfant scolarisé à St marc) et du Tallud.



Les relations aux parents

A la fin de chaque semaine de fonctionnement, un moment est proposé aux parents qui le souhaitent de venir déguster un goûter confectionné par les enfants et de découvrir les activités réalisées. Ces instants permettent de favoriser les échanges entre parents / animateurs / enfants.

Lors de l'accueil de loisirs en juillet, une soirée jeux de société était proposée par semaine ; les parents étaient invités à venir jouer avec leurs enfants au sein de l'accueil de loisirs. Ces moments ont été très appréciés des familles et de l'équipe d'animation.

La communication

Un tract est élaboré par l'équipe d'animation et est ensuite distribué dans chaque école du canton. L'information est également envoyée par mail aux familles directement (285 adresses mail), disponible sur le site de la communauté de communes et dans la presse.

Les inscriptions

Avant chaque période de vacances, une réunion est proposée permettant aux parents d'obtenir des informations sur l'accueil et d'effectuer les inscriptions.

L'équipe d'animation

Avant chaque période de vacances, l'équipe en place se rencontre dans le but de réfléchir au projet pédagogique afin de décliner le programme d'activités à mettre en place. Pour la période des petites vacances, une seule réunion suffit alors que pour l'été, 4 rencontres ont lieu.

Et à la fin de chaque semaine, des bilans sont mis en place par la directrice et la coordinatrice afin de veiller au bon fonctionnement.

Un accent particulier est mis sur l'accueil des parents.

La Communauté de communes a recruté une personne diplômée BAFD pour assurer la direction des accueils à l'année ; ainsi que 2 animatrices BAFD stagiaires. Ce qui permet d'assurer une continuité dans l'organisation, et une cohérence par rapport au projet éducatif.

Les perspectives

Cette année 2011 a donc été marquée par une importante augmentation de la fréquentation. « L'ombrelle » semble être connue et reconnue par les familles.

Et l'année 2012 semble commencer de la même manière, la fréquentation de février 2012 est identique à celle de février 2010.

Pour l'été 2012, une réflexion est lancée sur les camps concernant les tranches d'âges. Il y aura un camp pour les 9 / 11 ans et un autre pour les 12 / 15 ans ; ceci afin de mieux respecter le rythme des enfants.

Bilan de fonctionnement	
Depenses	Recettes
47 884.70	31 254.91

La Garderie périscolaire

Nombre de garderie périscolaire sur le canton : **8**

Horaires : De 7 H 30 à 8 H 50 le matin

De 16 H 30 à 18 H 30 le soir

Des dérogations sont possibles selon les demandes des parents, en raison de leur travail, à raison d'une ½ heure supplémentaire le matin et le soir.

A la rentrée de septembre 2011, 23 familles en ont fait la demande.

Des pénalités sont appliquées pour dépassement abusif de ces horaires en particulier le soir : 5 € sont facturés par quart d'heure entamé, et par enfant

Nombre de familles concernées par le service : **429**

Soit **635** enfants dont 248 de moins de 6 ans et 387 de plus de 6 ans

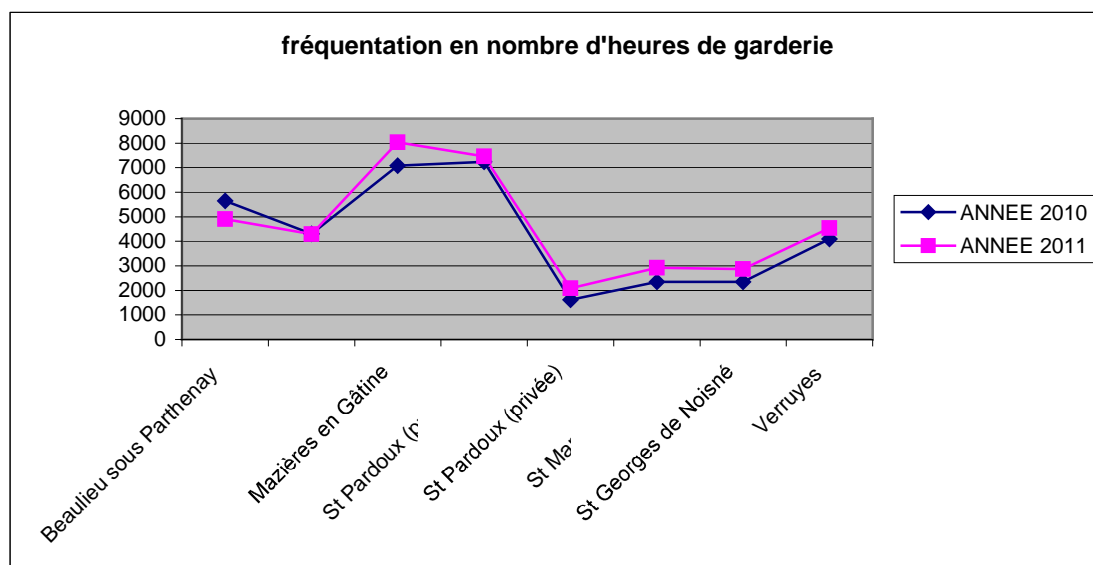
Quelques constats :

- mixité garçon / fille
- Toutes les catégories sociales sont représentées
- 80 % sont ressortissants du régime général (CAF) et 20 % de la MSA
- Taux d'encadrement à respecter : 1 animateur pour 10 enfants

La Fréquentation :

Une augmentation de 7% du nombre d'heures de présence

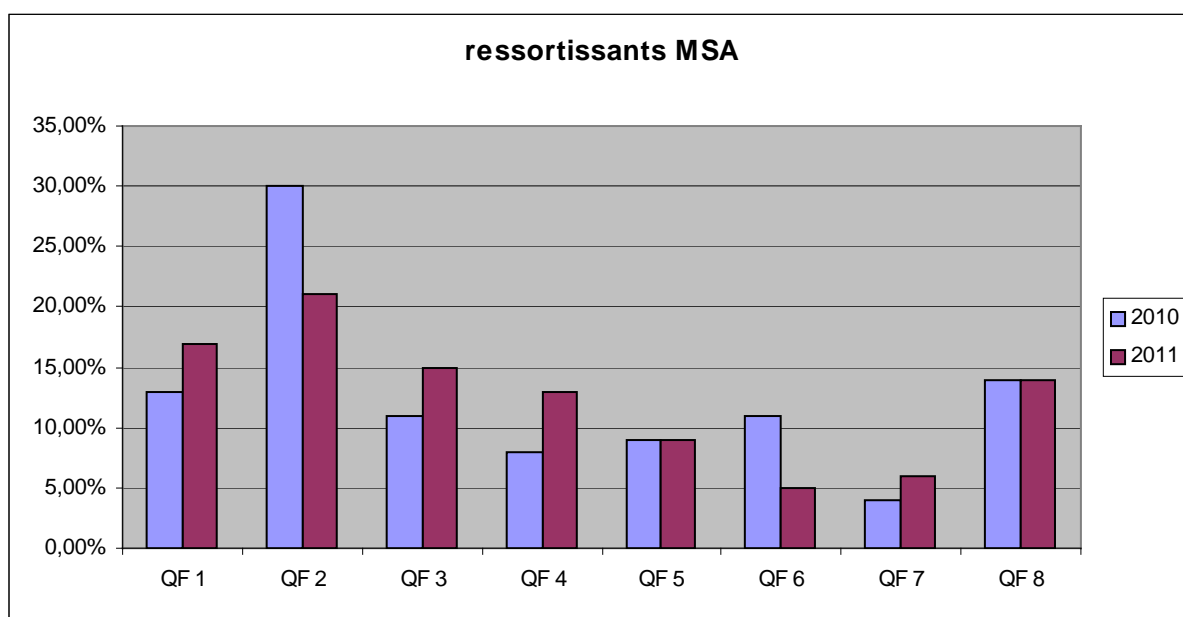
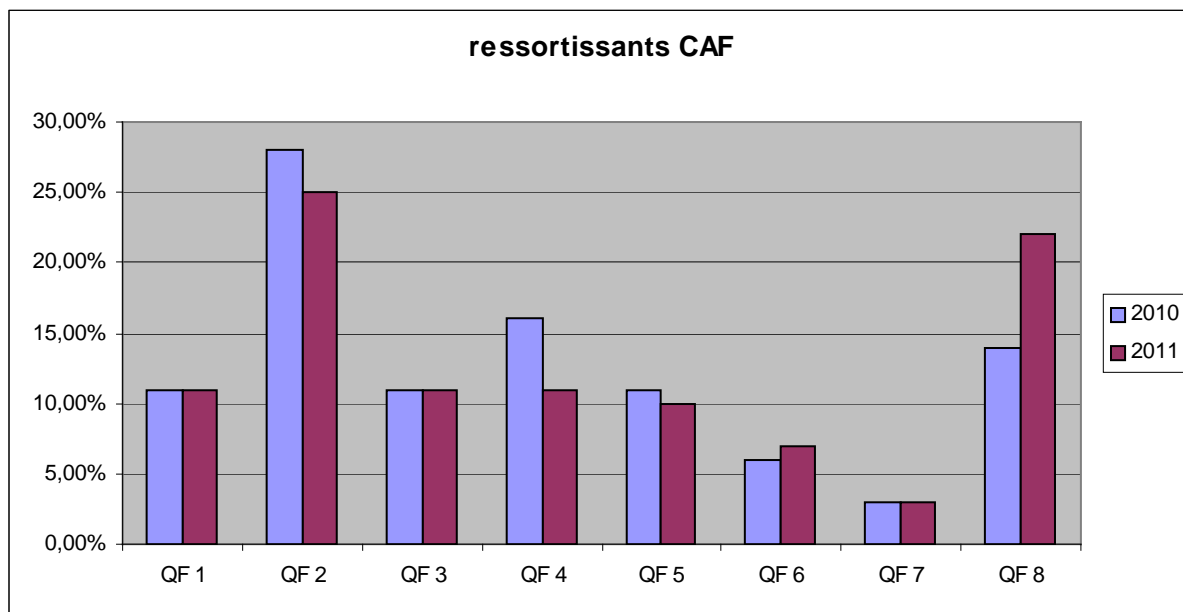
En 2010, 34 699 heures , et en 2011, 37 097 heures



Données chiffrées	2010	2011	%
Beaulieu sous Parthenay	5649	4907	-13,00%
Clavé	4298	4285	0
Mazières en Gâtine	7089	8040	13,00%
St Pardoux (publique)	7243	7455	3,00%
St Pardoux (privée)	1623	2083	28,00%
St Marc la Lande	2344	2921	24,00%
St Georges de Noisé	2354	2864	22,00%
Verruyes	4099	4542	11,00%
Nombre journées enfants	34699	37097	7,00%

Le quotient familial pris en compte dans le calcul de la redevance :

Avec la mise en place des tarifs selon les quotients familiaux, on remarque une homogénéisation dans la répartition des familles et que le faible quotient familial (**1 et 2**) représentent **37 %**.



Les tarifs

QF	TRANCHES	garderie	journée mercr loisirs	1/2 journée mercr loisirs
1	De 0 à 460	0,29 €	5,01 €	2,51 €
2	De 461 à 770	0,40 €	5,89 €	2,96 €

3	De 771 à 900	0,50 €	6,77 €	3,38 €
4	De 901 à 1050	0,61 €	7,65 €	3,83 €
5	De 1051 à 1200	0,71 €	8,53 €	4,26 €
6	De 1201 à 1350	0,85 €	9,41 €	4,71 €
7	De 1351 à 1500	0,95 €	10,29 €	5,15 €
8	Au-delà de 1500	1,06 €	11,15 €	5,59 €

Les activités

Les activités mises en place diffèrent selon les lieux d'accueil. Elles dépendent des effectifs. Les plus petits centres réalisent plus d'activités manuelles et les plus grands des jeux d'équipe.

Au printemps, il a été proposé aux accueils de loisirs périscolaires, à l'occasion de l'ouverture du Jardin Val de Flore pour la saison, de réaliser soit une fresque, soit une création grandeur nature sur le thème « Le Jardinier nourricier » : un grand travail d'imagination et de créativité a été fait de la part des enfants et des animatrices.

Ces chefs d'œuvres ont été exposés dans la serre au Jardin « Val de Flore » à Soutiers

Aussi bien les enfants que les animateurs, tout le monde s'est beaucoup investi dans ce projet.

→ Ces diverses activités sont faites en fonction des demandes, des envies des enfants, et des propositions des animatrices.

Importance de l'échange entre les enfants et l'animatrice afin de bien connaître les demandes des enfants pour essayer d'y répondre au maximum.

On peut remarquer qu'il existe une entraide entre les enfants (plus grands envers les plus petits).

Avant chaque rentrée scolaire, une réunion est programmée avec tout le personnel permettant ainsi de faire le point sur le fonctionnement et de travailler ensemble sur le projet pédagogique.

Du personnel en fonction du nombre d'enfant présents

site	fréquentation	nombre enfant le matin	nombre enfant le soir	encadrement	observation
beaulieu	-13%	20	20	1 bafd	1 atsem le soir + 1 le matin +1 le vend soir
clavé	stable	15	20	1 bafa (dérogation direction)	1 bafa matin et soir
Mazières	+ 13%	25	30	1 bafd	2 atsem avec bafa matin et soir +1 occas le soir
st Pardoux	+ 3%	30	35	1 bafd	1 bafa matin et soir +1 atsem le matin +2 agts le soir
st Pardoux privé	+ 28%	10	10	1 bafd	

st georges	+ 22%	14	15	1 bafa (dérogation direction)	1 cap P. E. matin et soir
st marc	+ 24%	10	13	1 bafa (dérogation direction)	1 atsem le mardi et jeudi soir
verruyes	+ 11%	15	22	1 bafd	1 atsem matin et soir +1 occas le soir

Le mercredi loisirs

Le centre de loisirs du mercredi fonctionne à l'espace enfance « l'Ombrelle » à St Pardoux, tous les mercredis en période scolaire.

Horaires : de 7 H 30 à 18 H 30

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la ½ journée.

Nombre de familles concernées : 117

Soit 173 enfants dont 81 de moins de 6 ans et 92 de plus de 6 ans

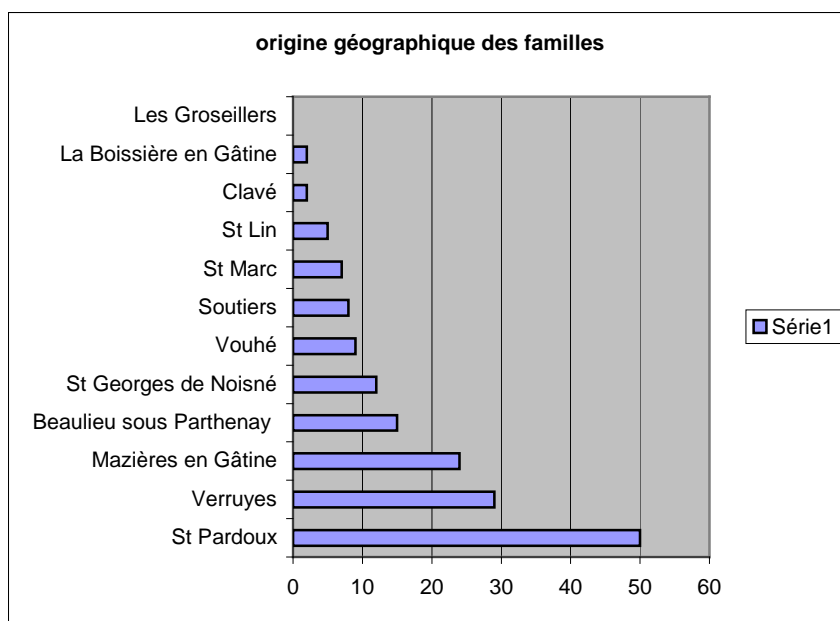
Quelques constats :

- mixité garçon / fille
- toutes les catégories sociales sont représentées
- 85 % sont ressortissants du régime général (CAF) et 15 % de la MSA
- Les enfants proviennent de toutes les communes du canton

Les activités

- Activités manuelles, ateliers arts plastiques avec des intervenants, modelage, aquarelle, poterie, sculpture ...(découverte de nombreuses techniques)
- Grands jeux collectifs
- Activités sportives : Judo, Piscine, Equitation, Tennis de table, Patinoire, bowling, golf ...
- Activités culturelles : Spectacle au Moulin du Roc, Cinéma, conte avec des intervenants de la bibliothèque, musique avec des interventions percussion, bibliothèque
- Ateliers cuisine
- Environnement : projet avec le jardin Val de Flore, plantations, grand jeu d'orientation, randonnée, balade en calèches, parc animalier, journée en bord de mer...
- Rencontre avec les résidents de la Maison de Retraite : loto et jeux de société

Les actions menées doivent permettre aux enfants de découvrir « leur environnement » et de développer des échanges. Les associations locales sont pour cela sollicitées.



La Fréquentation :

une petite augmentation des effectifs : **+ 5 %**, de 2 878 à **3 021 heures**

Avec une majorité d'enfants de 6 / 8 ans. En moyenne, il y a 45 enfants par mercredi.

Il y a toujours autant d'enfants n'habitant pas sur le canton qui participent à l'accueil du mercredi, qui s'explique par des activités et des tarifs attractifs.

Fréquentation par quotient :

L'encadrement :

l'équipe d'animation : 1 directrice et 6 animatrices.

L'équipe se rencontre régulièrement tout au long de l'année pour préparer le programme d'activités, pour échanger sur les enfants, le fonctionnement... Ces temps d'échanges sont très importants car ils permettent à l'équipe d'animation de communiquer sans la présence des enfants.

Les animateurs ont la possibilité chaque année de suivre des formations. Cette année, 2 agents ont participé à une formation organisée par la DDCSPP portant sur les accueils de loisirs (fonctionnement de l'équipe, violence et agressivité, le temps de restauration....). Des formations sont également possible par le CNFPT portant sur la psychologie de l'enfant par exemple;

La communication

le programme est affiché dans les écoles du canton, et est donné à chaque enfant par l'intermédiaire des enseignants. Il est également envoyé par e mail aux parents qui le souhaitent

Bilan de fonctionnement garderie et mercredi loisirs	
Depenses	Recettes
220 469.98	170 911.61

prix de revient journée enfant

Exercice	total dépenses	recette			Nombre heures	Prix revient heure
		Recette famille	Recette subvention	Autres recettes et rembt		
2011	220470	42 772	127 131	1 008	40 118	1,24

La halte –garderie

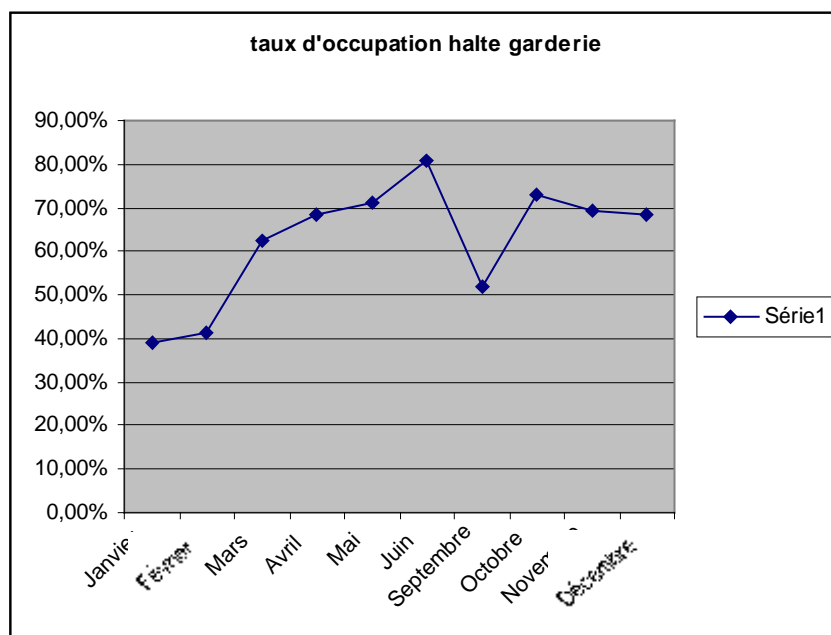
Depuis mars 2011 la halte-garderie est ouverte 2 journées continues par semaine.

le taux de fréquentation se situe entre **65% et 75%**.

Toutes les demandes de prise en charge ne sont pas satisfaites car le service cible les demandes de 1 ou 2 journées complètes. La halte garderie n'accueille pas les enfants de façon occasionnelle.

Depuis Septembre 2011 la structure propose aux parents un contrat d'accueil (accord de la famille sur les conditions d'accueil de leur enfant)

⇒ **86% des familles** ont souscrit ces contrats d'accueil.



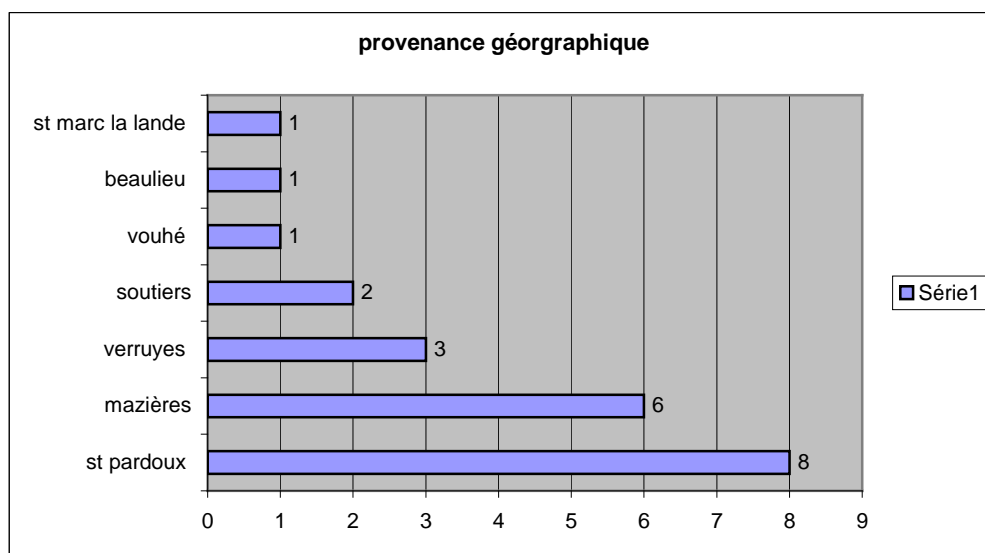
qui fréquente la halte garderie ?

- 22 enfants ont été accueillis au sein de la halte garderie
- 18 enfants ressortissant CAF et 4 MSA

les tarifs

composition famille	1 enfant	2 enf	3 enf	4 enf
taux effort horaire	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%
taux minimum (01/01/12)	0,35 €	0,29 €	0,23 €	0,17 €
plancher mois=598.42 €				
taux maximum	2,77 €	2,31 €	1,84 €	1,38 €
plancher mois=4624.99 €				

barème défini par la CNAF. Ce barème est calculé sur la base d'un taux d'effort appliqué aux ressources mensuelles moyennes de la famille



L'implication des parents

les familles sont invitées à participer à deux goûters festifs, l'un au mois de juin (**10 familles**) et l'autre au moment de Noël (**9 familles**). C'est l'occasion de prendre du temps avec les familles et d'amorcer un autre type d'échange.

Le 07 juin 2011 en partenariat avec la puéricultrice de secteur, une réunion a été proposée aux familles (3 présentes) fréquentant le service sur le thème « la séparation, l'acquisition de la propreté, le sommeil ».

Une réunion de rentrée a été proposée le **18 octobre 2011** afin de présenter la structure ainsi que les principaux objectifs pédagogiques de l'accueil du jeune enfant à la halte-garderie L'Ombrelle. 7 parents étaient présents lors de cette soirée.

les familles sont régulièrement sollicitées à apporter du matériel de récupération afin de pouvoir réaliser certains ateliers « bricolage ». C'est une façon de les impliquer dans le fonctionnement de la Halte-garderie.

Les activités

Elles sont programmées et affichées dans le hall d'entrée :

Motricité avec mise en place de parcours variés, ateliers de travaux manuels en lien avec les saisons et les événements marquants au cours d'une année, jardinage, cuisine, ateliers musique, comptines et histoires variées.

Cependant une grande place est laissée au jeu libre qui est un vecteur essentiel dans le processus de construction de la personnalité chez le jeune enfant.

Ces deux actions déclinées s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat ponctuel.

- **Le 29 septembre 2011**, sortie à la bibliothèque de Parthenay. Séance organisée en deux temps. Un premier temps destiné à la découverte des lieux, puis proposition de plusieurs lectures d'albums.(1 parent).

- **Le 12 décembre 2011**, présentation d'un spectacle de Noël organisé par les RAM de St Pardoux et de Champdeniers. Rencontre entre certaines familles de la Halte-garderie (5 parents) et les assistantes maternelles de ces deux Relais.

- **Echanges réguliers** des pratiques avec la halte-garderie de Champdeniers.

Lien avec le Ram –relais assistante maternelle-

La participation de certains parents aux animations collectives proposées par le Relais peut- être un moyen « passerelle » vers le service de halte-garderie.

Certaines assistantes maternelles qui ne peuvent répondre positivement à un besoin de garde, invitent les parents à s'adresser à la halte-garderie.

Lieu d'échange de savoir faire et de savoir être dans le cadre d'un partage d'une animation collective.

Dans le cadre du soutien à la parentalité, 5 Relais de gâtine ont proposé 6 soirées thématiques. Aucune famille fréquentant la Halte n' a assisté à l'une des soirées.

Le personnel

- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 1 auxiliaire de puériculture
- 1 agent BEP Sanitaire et Social
- 1 agent d'entretien

Réunions :

1 réunion mensuelle afin d'affiner notre travail et de réfléchir à notre pratique.

1 temps par semaine afin de faire un bilan sur l'évolution de chaque enfant accueilli à la Halte-garderie.

2 comités de pilotage sur l'année de référence.

L'accueil des enfants :

Un cas de gâle a été détecté et le praticien référent a été contacté pour rassurer les familles.

La puéricultrice de secteur permet de répondre aux mieux aux besoins des familles.

2 réunions entre les travailleurs sociaux du territoire (CAF, Conseil Général, Mission Locale, MSA, AICM) ont permis d'avoir une bonne connaissance des services existants destinés à soutenir les familles. Les regards de ces professionnels permettent de mieux appréhender certaines situations.

La structure n'accueille pas d'enfants porteurs de handicap.

Perspectives

- Réflexion sur les périodes d'ouverture de la halte-garderie : demande d' ouverture sur 3 jours ou sur la semaine entière ; ainsi qu'une partie des vacances scolaires.
- Rédaction du projet pédagogique en référence avec le courant Loczy
- Continuation de la mise en place de réunion d'information de rentrée en direction des parents avec une présentation détaillée du travail éducatif mis en place au sein de la structure

LE RAM (Relais Assistante Maternelle)

Actions spécifiques menées par le Relais :

Pas d'augmentation des temps collectifs proposés aux utilisateurs.

⇒ **2 heures** d'animations collectives par semaine **le lundi matin de 9 h30 à 11 h30** durant la période scolaire.

Cependant durant cette année le Relais a proposé aux assistantes maternelles, parents et aux enfants des activités dites occasionnelles.

- **2 sorties piscine** au centre aquatique Gâtineo de Parthenay en vue d'une activité régulière pour l'année 2012. (**6 assistantes maternelles, 3 parents et 12 enfants.**)

objectifs

- proposer une activité spécifique en dehors des locaux du Relais.
- découvrir le lieu « piscine, pataugeoire ».
- Créer des moments d'échanges particuliers et de complicité entre les assistantes maternelles et les enfants accueillis.
- Développer des relations autres entre les adultes encadrant autour de cette activité.

évaluation

- Souhait de reconduire cette activité sur 2012 de façon régulière.
- certains doutes et certaines craintes concernant la pertinence de cet atelier ont été levés
- Certaines assistantes maternelles proposent aux parents d'assister à l'animation.
- Espace de grande convivialité au sein des actions menées par le Relais.

- **1 sortie bibliothèque (5 assistantes maternelles, 1 parent et 9 enfants)**

objectifs

- découverte du lieu bibliothèque comme étant un espace adapté à l'accueil de très jeunes enfants.
- Information auprès des assistantes maternelles concernant le prêt de livres.
- Sensibiliser sur l'importance, la place du livre comme étant un véritable outil pédagogique dans leur pratique professionnelle.

Evaluation

- Dommage de n'avoir inscrit cette démarche dans la continuité
- Peu de retour de la part des participants.

- **6 séances musicales (autour de la voix) avec une intervenante**

objectif

- Donner ou redonner le goût du chant dans le rapport adulte/enfant.
- Pratiquer collectivement pour ou avec les enfants.
- Favoriser la découverte d'autres cultures.
- Constituer ou enrichir le répertoire des chants et comptines existant au Relais.

Les séances se sont articulées autour de jeux vocaux, de collectage et d'apprentissage de répertoire vocal de la petite enfance, d'accompagnements rythmiques, d'échanges avec les différents participants.

Evaluation

- Appropriation d'un répertoire évolutif.
- Éveil à la curiosité chez les participants nourrit par la découverte ou par la redécouverte de chants.
- plaisir de chanter tous ensemble.
- Certaines assistantes maternelles se sont (enfin) autorisées à chanter avec et pour les enfants qu'elles ont en garde.

CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES :

- **3 Rencontres inter-relais** avec le Relais de Champdeniers, organisées durant 2011. Ces rencontres ont permis d'échanger autour de notre pratique. C'est également l'occasion pour les assistantes maternelles de dialoguer avec des collègues d'un autre secteur.
- **Travail en collaboration avec l'association « le jardin de Wally »**, sous forme de partage d'informations relatives à la législation mais également en matière de gestion de l'offre et la demande d'accueil sur le territoire.
- **3 rencontres** durant l'année **avec la puéricultrice** de secteur afin d'échanger et de d'harmoniser le travail en direction des assistantes maternelles.
- **Travail en réseau** au niveau des Deux-Sèvres encadré par la conseillère technique chargée de la coordination des RAM.
- **Travail en partenariat** avec 3 Relais de gâtine ; l'Espace gâtine, du Val d'égray et du point information et accompagnement des familles (PIAF) sur la mise en place d'un cycle de **conférences** autour du thème « l'enfant sa famille et ses évolutions » :

1 L'adaptation : les enjeux d'une séparation par étape.

2 Intervention IRCM prévoyance retraite.

3 Intervention FEPEM information convention collective.

4 A quoi sert le jeu chez l'enfant ?

Afin de pouvoir mettre en place et financer ce cycle de conférences , une demande de subvention a été faite auprès du CADEF.

Bilan quantitatif des présences

1^{er} soirée : 54 personnes

2^e soirée : 20 personnes

3^e soirée : 29 personnes

4^e soirée : 40 personnes

Analyse qualitative de l'année écoulée :

Grâce à cette action , les idées ont été **mutualisés** mais aussi l'énergie et les moyens financiers afin de pouvoir toucher le plus grand nombre de participants. Entre les animatrices des différents relais des liens professionnels ont été tissés. Ce type de démarche favorise la rencontre entre les territoires Sud gâtine et permet de développer une dynamique de travail et de proposer un choix multiple et varié dans les thèmes abordés lors des soirées.

La pratique des assistantes maternelles :

Le cycle de conférences proposé a suscité chez elles l'envie de dialoguer, d'échanger et de débattre des thématiques abordées lors de ces interventions. Cette action a permis d'amorcer une réflexion et un questionnement sur leur pratique professionnelle. Le fait d'avoir participé à ces soirées-débats à développer chez certaines d'entre elles une véritable curiosité professionnelle.

La socialisation des enfants :

Grâce aux animations menées en dehors de l'Ombrelle (sorties piscine, sortie bibliothèque et rencontres inter-relais), les enfants ont assimilé les comportements, les normes, les codes, c'est à dire l'acquisition des règles propres spécifiques à chacune de ces activités et nécessaires à leur bon déroulement.

Relations employeurs/employés :

Les 2 soirées-débats animées successivement par L'IRCEM et la FEPEM ont pu clarifier aux deux parties certains points concernant la législation du travail. Que chaque partie contractante puisse être informé le mieux possible d'un point de vue législatif, permet d'aborder l'accueil du jeune enfant en toute quiétude. La relation employeur/employé n'en sera que meilleure.

Certaines assistantes maternelles invitent le parents- employeur à venir participer aux ateliers collectifs. Par le biais de cette sollicitation, le parent peut se rendre compte de la démarche et de l'implication professionnelle de son salarié pour le bien-être de son enfant.

Recours aux différents mode de garde :

Des passerelles sont instaurées entre les assistantes maternelles et le service de halte-garderie en fonction des demandes parentales.

Observation de l'offre et de la demande d'accueil :

Concernant cette année, l'offre des places de garde demeure supérieure à la demande. Dans certaines familles l'un des parents ne travaille pas ou se met en congé parental. Parallèlement à cet état de fait, il existe une demande qui concerne les enfants scolarisés uniquement le matin. Peu de retour concernant les demandes non satisfaites.

Projets et perspectives du relais pour 2012 :

- Renouvellement du travail en partenariat avec les 5 Relais de gâtine sur la thématique suivante : « L'enfant et l'habitat » présenté sous forme de cycle de conférences.
- Maintien des rencontres inter-relais.
- Développement d'un cycle piscine : 7 séances sont programmées.
- Réflexion concernant le temps consacré aux missions du RAM : Compte tenu des missions à remplir au sein de RAM, le temps consacré paraît insuffisant et ne permet d'y répondre de manière satisfaisante.

Bilan de fonctionnement halte garderie et ram	
Depenses	Recettes
61 045.74	15 282.67

Prix de revient du service en 2011

Nombre d'heures /enfant	Prix de revient à l'heure/enfant	Plafond caf
3630	9.33 €	7.22 €

La garde à horaires décalés

Mise en place : **septembre 2009**

Gestion directe : **janvier 2011**

Ce service a pour objectif la garde d'enfants au domicile des familles en horaires décalés, c'est à dire avant 7h30 et après 18h30 en complément d'un mode de garde classique la journée dans la limite de 4h30 et 24h.

Il est destiné à la garde des enfants (fratries) de 0 à 11 ans.

Ce service doit permettre de :

Mutualiser les emplois entre les différents services Petite Enfance, Enfance et Aide à domicile dans la perspective de renforcer et/ou développer ces emplois,

Respecter le rythme des enfants,

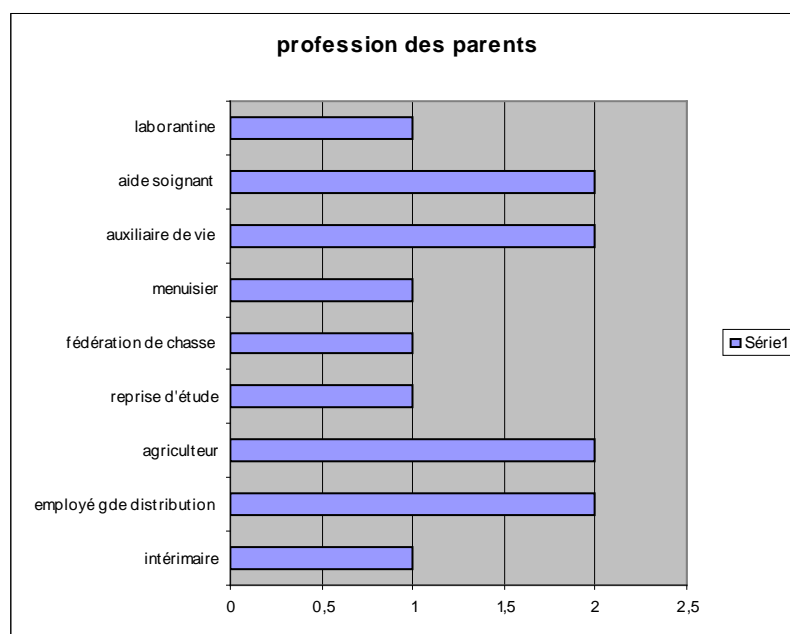
Contribuer à l'amélioration de l'articulation : vie familiale et vie professionnelle,

Nombre de familles ayant bénéficié du service :

8 familles dont 3 monoparentales réparties sur 4 communes du canton (Mazières en Gâtine, Saint Pardoux, Clavé, St Georges de Noisé).

Cela concerne 9 enfants de moins de 6 ans

et 6 enfants de plus de 6 ans



Les intervenants à domicile : les salariés du SIVOM (des Assistants de Vie aux Familles, des Auxiliaires de Vie Sociale).

Un vrai travail de collaboration existe entre le SIVOM et la Communauté de Communes qui permet de pérenniser l'emploi sur le canton.

En 2011, **464 h 15** ont été réalisées, ce qui représente une moyenne de 39 heures de garde par mois.(2010 : 264 heures)

Tarifs

revenus mensuels des familles et prestations familiales			facturation
1 enfant	2 enfants	3 enfants	tarif horaire
0 à 1300 €	0 à 1600 €	0 à 1800 €	2,50 €
1301 à 2000 €	1601 à 2300 €	1801 à 2700 €	3,50 €
2001 à 3000 €	2301 à 3300 €	2701 à 3700 €	4,50 €
3001 à 4000 €	3301 à 4300 €	3700 à 4500 €	9 €
4000 à 4500 €	4300 à 4800 €	4500 à 5000 €	14 €
4500 € et plus	4800 € et plus	5000 € et plus	20,50 €

le sivom facture sa prestation à raison de 20.50 € l'heure en journée et à 22.50 € la nuit

Bilan de fonctionnement du service	
Depenses	Recettes
6 909.53	1 410.54

Politique du logement

Adil

Association départementale information logement

Subvention annuelle = **205 €**

FSL

Fonds solidarité logement pour permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement décent, de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture d'énergie, d'eau et de services téléphoniques Géré par le Département.

Subvention annuelle de **450 €**

En 2011, 4541 ménages ont bénéficié des aides du FSL sur le département soit un total de 1 694 000 €

Sur le territoire intercommunal , 30 246 € d'aides ont été accordées par le FSL.

Plh

Le programme local de l'habitat est conduit par le Pays

Participation versée en 2011 = **2 749.87 €**

Politique d'aide sociale

Dans le cadre de ses compétences facultatives, la communauté de communes apporte son soutien financier à divers organismes .

1. Hébergement des structures à caractère social et médico-social : château la Ménardière

Les services hébergés :

Le sivom – l'aicm – les services du conseil général : PMI et assistante social - la médecine du travail d'entreprise privée ou publique –

Les associations : togo et acca

La maison de retraite -propriétaire du château- prend en charge les frais de fonctionnement et demande une participation financière à la communauté .

La communauté assure la gestion immobilière du château en refacturant l'hébergement aux occupants et pourvoit à l'entretien ménager par l'intermédiaire d'un prestataire externe (l'AICM)

L'espace d'utilisation est complet.

Bilan de fonctionnement château	
Depenses	Recettes
29 191.99	17 836.02

2. Local distribution alimentaire

La communauté met à disposition un local près de l'école de Mazières à l'association qui gère la distribution alimentaire aux personnes nécessiteuses.

L'association au vu des critères définis au niveau départemental distribue des colis de denrées alimentaires appelés « parts ». Elle se fournit auprès de la banque alimentaire en s'acquittant d'un prix au poids.

➤ coût indirect de l'hébergement = **1 107.24 euros**

3. Association Intermédiaire des Cantons de Mazières, Menigoute, coulonges..

Cette association accueille et accompagne les personnes en difficulté en proposant leurs services auprès des établissements publics ou privés.

La communauté lui fait appel pour le nettoyage de locaux ou remplacement tous services

subvention : **2600 €**

nombre d'heures travaillées en 2011 : **2529 h soit 1.38 ETP**

4. La mission locale – maison de l'emploi

permanences d'accueil d'information et d'orientation pour les jeunes de 16 à 26 ans
un local est mis à disposition à la mairie de St Pardoux

subvention : **6 752 €**

frais de fonctionnement du local = **304.16 €**

5. Le FDAJ

fonds d'aide aux jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle âgés de 16 à 25 ans géré par le Département. Les interventions permettent de :

- s'alimenter (distribution de tickets service)
- résoudre un problème de mobilité (permis de conduire, aide au transport, aide à l'assurance auto)
- résoudre un problème ponctuel de logement lié à l'insertion (hébergement lié à un entretien d'embauche, à un stage ..)

le FDAJ a accompagné 1130 jeunes en 2011 pour un total de 140 212 €

subvention annuelle = **160 €**

total des aides accordées par le FDAJ sur le territoire intercommunal = 56 €

Bilan total des aides sociales	
DEPENSES	RECETTES
56 113.76	17 836.02

AXE 3 : l'environnement

Elimination et valorisation des déchets ménagers

La communauté a délégué la compétence collecte et traitement des déchets ménagers au SMC VAL DE SEVRE ET SUD GATINE depuis 2001.

Elle assure uniquement la facturation du service auprès des usagers particuliers, le SMC gérant les professionnels.

Principe de facturation : La redevance

instituée par le SMC en date du 18 décembre 2002.

Depuis le 1^{er} janvier 2009 : 2 facturations annuelles, payable à échéance
Possibilité de mensualisation de la redevance.

Les tarifs appliqués sont définis par le SMC Val de Sèvre en fonction des services rendus qui sont :

- *La collecte des ordures ménagères et la collective sélective*
- *Le tri des déchets recyclables*
- *La fourniture des différents containers nécessaires*
- *l'évacuation et le traitement des produits non valorisables*
- *L'exploitation des déchetteries*

Le tarif applicable s'appuie sur la composition du foyer, le nombre de ramassage, la conteneurisation (individuel ou collectif)

Les tarifs au 01/01/2011 ttc :

Nbre pers	1	2	3	4	5	6	7	8	RS
Coll/hebdo	160.27	204.91	240.4	265.59	290.77	296.5	302.22	309.09	204.91

La communauté a reversé au SMC pour le service OM la somme de **635 330.28 €** soit
Gestion déchets = - 1.26 % soit 579 956.94 €
Administration = +1.10 % soit 55 373.34 €

Bilan financier	
dépense	recette
646 039.70	634 167.25

L'écart de 11 872.45 € tient compte :

des annulations titres antérieurs = 2 671.16€

des dégrèvements pour cause départ, erreur matérielle = 4 464.59€

des admissions en non valeur pour créances irrécouvrables = 4 000 €

des frais service bancaire prélevés = 736.70 €

Evolution des frais administratifs du SMC		
<i>transfert charges</i>	<i>14 150 €</i>	<i>% variation</i>
2002	31 323,00	
2003	31 945,00	1,99%
2004	36 126,00	13,09%
2005	37 902,00	4,92%
2006	39 304,00	3,70%
2007	39 644,00	0,87%
2008	41 170,00	3,85%
2009	44 046,00	6,99%
2010	54 769,00	24,35%
2011	55 373,34	1,10%

Promotion touristique

La communauté a délégué cette compétence à l'association « tourisme en gâtine » en 2011.

Cette association a pour objectif d'être un office de pôle touristique et de coordonner les activités et les actions d'accueil, d'information et de promotion touristique sur le Pays de gâtine.

Subvention versée en 2011 = **10 525 €**

Jardin Val de Flore

Ce jardin de 3 hectares s'oriente vers la biodiversité depuis quelques années . les espaces sont gérés de façon économe en eau et sans pesticides.

En partenariat avec l'association « la maison du Patrimoine », la communauté a contribué au programme d'animations sur le jardin Val de Flore :

1^{er} mai : conférence sur la biodiversité

7 mai : exposition « plantes extraordinaires »

28 mai : inauguration partenariat collège – réseau des écoles – ateliers et exposition –spectacle humoristique « « louche à manche bordeaux »

4 et 5 juin : « rendez-vous au jardin » - atelier sur les nichoirs et conférence « ces plantes qui nous nourrissent »

17 septembre : journée du patrimoine – conférence « et si les abeillers disparaissaient »

horaires d'ouverture : accès libre

- ❖ **en mai, juin et septembre** :du lundi au vendredi de 9 h à 16h & dimanche et jours fériés 15 h à 19 h
- ❖ **en juillet et aout** :du lundi au vendredi de 9 h à 19 h & dimanche et jours fériés 15 h à 19 h

accueil des visiteurs

le personnel du jardin sur semaine

les bénévoles les dimanches

un saisonnier de l'association en juillet et aout

fréquentation

	Visiteurs individuels	Visiteurs groupes	Scolaires canton	Scolaires extérieurs	Accompagnateurs scolaires
2008	2611		429	371	45
2009	2782	76	1194	301	42
2010	2577	20	942	311	32
2011	2520	0	1228	141	18

les visites guidées

le responsable du site assure les visites de groupes avec guide sur demande.
La maison du Patrimoine encaisse la recette et reverse à la communauté le coût induit en frais de personnel sur la base de 20 € /heure
On se base sur une durée de visite de 3 h y compris préparation.

4 visites guidées soit une recette de **240 €**

Bilan de fonctionnement du site	
Dépenses	Recettes
51316.85	240.00

Fin